

Rapport sur la mise en œuvre de la LOLF

Réussir la LOLF,
clef d'une gestion publique
responsable et efficace

Alain LAMBERT – Didier MIGAUD
*Parlementaires en mission
mars-septembre 2005*

Rapport sur la mise en œuvre de la LOLF

1. Au cœur du processus et à l'écoute des acteurs
2. Un élan qui porte déjà ses fruits
3. Approfondir la logique de responsabilisation

Mission parlementaire sur le suivi de la mise en œuvre de la LOLF - Synthèse

2

1. Au cœur du processus et à l'écoute des acteurs

◆ Un double objectif

- Respecter les principes de la LOLF
- Donner du sens

Mission parlementaire sur le suivi de la mise en œuvre de la LOLF - Synthèse

3

1. Au cœur du processus et à l'écoute des acteurs

◆ Au cœur de la réforme

- S'insérer dans le processus de décision
- Réagir au contexte
- Des notes d'étape

1. Au cœur du processus et à l'écoute des acteurs

◆ A l'écoute des acteurs

- Observateurs et acteurs transversaux
- Dans les ministères
- Sur le terrain
- Les syndicats

2. Un élan qui porte déjà ses fruits

◆ Un climat général favorable

- De fortes attentes
- Administrations : mobilisées mais centralisatrices
- Expérimentateurs : très volontaires
- Syndicats : ouverture, mais des inquiétudes

2. Un élan qui porte déjà ses fruits

- ◆ Le jeu de rôle des processus budgétaires persiste
 - Nouvelle procédure budgétaire : espoirs et déceptions
 - Réforme du contrôle financier : reste la mise en pratique

2. Un élan qui porte déjà ses fruits

- ◆ Des avancées pour la gestion publique
 - Des politiques publiques plus lisibles, qu'il va falloir piloter
 - De nouveaux acteurs : les responsables de programme
 - Une déconcentration qui peut encore progresser

3. Approfondir la logique de responsabilisation

- ◆ Rénover les pratiques budgétaires
- ◆ Poursuivre la modernisation de la gestion publique
- ◆ Étendre les principes de la LOLF ?

3. Approfondir la logique de responsabilisation

◆ Rénover les pratiques budgétaires (1)

- Concrétiser le principe de sincérité
 - ◆ Le collectif ne doit plus être le « match retour » du PLF
 - ◆ Résister à la tentation de la dépense fiscale
- Encadrer la régulation des crédits
 - ◆ Une seule mise en réserve en début d'année
 - ◆ Pas de régulation sur les crédits reportés

3. Approfondir la logique de responsabilisation

◆ Rénover les pratiques budgétaires (2)

- Accroître la collégialité des décisions budgétaires
 - ◆ Un séminaire gouvernemental pour arrêter les enveloppes
- Placer le contrôle de l'exécution au cœur du travail parlementaire
 - ◆ Articuler loi de règlement n-1 et DOB n+1
 - ◆ Organiser la discussion du PLF autour des missions

3. Approfondir la logique de responsabilisation

◆ Poursuivre la modernisation de la gestion publique (1)

- Stabiliser les missions et programmes, simplifier la cartographie des BOP
- Structurer la chaîne de responsabilité
 - ◆ « Un ministre sans programme est un ministre sans portefeuille »
 - ◆ C'est le responsable de programme qui est chargé de la gestion courante et non le cabinet,
 - ◆ Il associe les responsables déconcentrés

3. Approfondir la logique de responsabilisation

◆ Poursuivre la modernisation de la gestion publique (2)

- Ne pas négliger les SI et la dynamisation de la GRH
- Réfléchir à la revue des programmes

3. Approfondir la logique de responsabilisation

◆ Étendre les principes de la LOLF ?

- Opérateurs:
 - ◆ Les intégrer au dispositif de performance par une rénovation de la tutelle
- Sécurité sociale:
 - ◆ La réforme des lois de financement reprend les principes de la LOLF
- Collectivités territoriales:
 - ◆ Les associer à une conférence des finances publiques
 - ◆ Intégrer au budget une démarche de performance

2006 : une échéance et un nouveau départ

La réforme doit continuer d'être portée

La volonté politique doit rester intacte



Alain LAMBERT – Didier MIGAUD



ASSEMBLÉE NATIONALE
